



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

LANN
ION

Lannion, le 21 mars 2024

Communiqué de presse

Inauguration de la nouvelle voie cyclable sur le Technopôle Pégase à Lannion

Ce jeudi 21 mars 2024, Lannion-Trégor Communauté et la Ville de Lannion inaugurent quatre kilomètres d'une nouvelle voie cyclable au cœur du technopôle Pégase à Lannion. Avec pour objectif, à terme, de la prolonger pour relier les communes de Pleumeur-Bodou, Louannec et Kermaria-Sulard.

L'Agglomération engagée dans le développement des mobilités

Lannion-Trégor Communauté s'est engagée dans le développement des mobilités et en a fait l'une de ses priorités. Elle organise des services de transport en commun et de transport à la demande, gère un dispositif de location de vélos à assistance électrique (Vélek'tro), développe le réseau de pistes cyclables, etc.

En parallèle, l'Agglomération a initié son Plan de mobilité (en cours d'élaboration), afin de définir une stratégie globale adaptée aux besoins du territoire. Le Schéma directeur communautaire des aménagements cyclables est l'un des volets de cet engagement. Adopté le 29 juin 2021, il a pour objectif principal de permettre le développement de la pratique du vélo, notamment pour les usages quotidiens, par la réalisation de liaisons cyclables entre les communes.



À Lannion, la ville déploie un véritable système vélo

À travers son Plan vélo 2021-2032, Lannion vise la création d'un véritable système vélo avec l'augmentation significative des aménagements cyclables pour rouler en sécurité, le fléchage des itinéraires pour se repérer, l'augmentation des places de stationnement vélo, l'apprentissage à l'école (plus de 22h par élève dans toutes les écoles), la mise en place d'outils de communication et d'actions de promotion du vélo.

La ville est également engagée dans la démarche Objectif Employeur Pro Vélo afin d'encourager ses agents à adopter ce mode de transport pour leurs trajets professionnels et domicile-travail.

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

☎ 02 96 05 91 37

✉ communication@lannion-tregor.com



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

LANN
ION

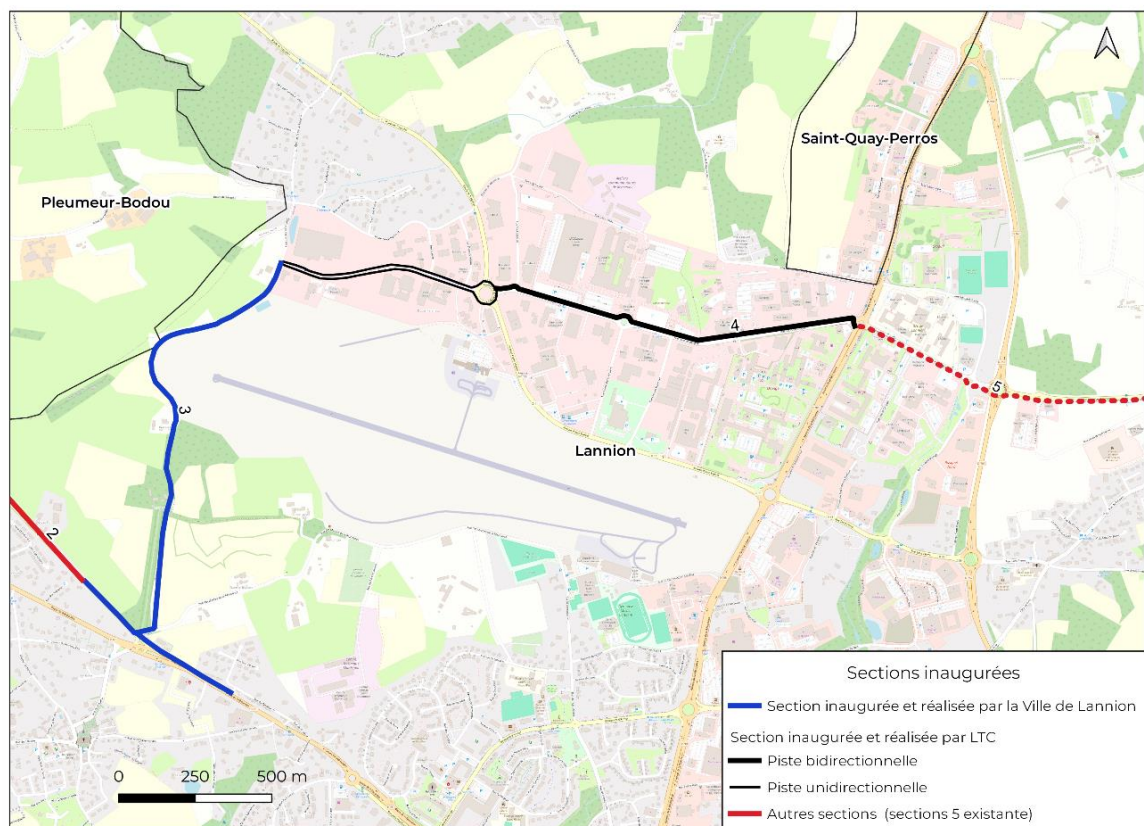
Un itinéraire de plus de 14 km à l'étude dès 2021

Conformément aux priorités définies par son schéma directeur communautaire des aménagements cyclables, Lannion-Trégor Communauté a réalisé des premières études dès 2021 sur un premier projet d'aménagement reliant les communes de Pleumeur-Bodou, Lannion, Louannec (par Mabiliès) et Kermaria-Sulard. Ce projet a notamment été lauréat du 4^e appel à projets du Fonds Mobilités Actives de l'État.

Ce projet a été présenté et validé par le Comité de pilotage du schéma cyclable et co-construit avec la Ville de Lannion (en cohérence avec le Plan vélo adopté par la Ville de Lannion) et les autres communes concernées par l'itinéraire (Pleumeur-Bodou, Louannec et Kermaria-Sulard). Cette démarche a aussi été partagée avec le Département des Côtes-d'Armor, dont le Plan Vélo Départemental est actuellement en cours.

Enfin, Trégor Bicyclette, association locale militant pour le développement de l'usage du vélo, a été consultée aux différentes étapes de ce projet.

Un premier tronçon aménagé sur le technopôle Pégase



Côtes d'Armor
le Département



LANN
ION



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

☎ 02 96 05 91 37

✉ communication@lannion-tregor.com



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

LANN
ION

Section aménagée par Lannion-Trégor Communauté

Lannion-Trégor Communauté a lancé en juin 2023 les premiers travaux sur cet itinéraire par l'aménagement de pistes cyclables sur une section de 2 km le long des rues Blaise Pascal et Louis de Broglie.

La rue Blaise Pascal est composée de pistes cyclables monodirectionnelles de chaque côté de la rue alors qu'une piste bidirectionnelle a été aménagée sur le côté nord de la rue Louis de Broglie.

Sur cet itinéraire, les cyclistes sont prioritaires au niveau des giratoires, où une signalisation spécifique a été installée.



Plan de financement

Ces aménagements représentent un coût de 570 000 € HT dont :

- Lannion-Trégor Communauté (maîtrise d'ouvrage) : 200 000 €
- Département : 200 000 €
- Région Bretagne : 110 000 €
- État (Fonds Mobilités Actives) : 60 000 €

Section aménagée par la Ville de Lannion

La voie cyclable aménagée par Lannion-Trégor Communauté s'intègre en continuité d'une autre section réalisée par la Ville de Lannion sur le chemin de Ker ar Faout, qui longe l'aéroport depuis le carrefour de Serval, et sur la route de Trébeurden.

Sur le chemin de Ker ar Faout, une voie verte piétons-cycles de 1,5 km de long a été aménagée côté Est dont 220 mètres linéaires de platelage bois afin de préserver une zone humide.

Sur la route de Trébeurden (RD 21), une voie verte piétons-cycles de 0,5 km de long a été aménagée côté Nord permettant de rejoindre le quartier de Ker Uhel et ses aménagements cyclables existants.

Une concertation a été réalisée avec l'association d'usagers Trégor Bicyclette à chaque étape de l'opération.



Plan de financement

Ces aménagements représentent un coût de 885 000 € HT dont :

- Ville de Lannion (maîtrise d'ouvrage) : 414 000 €
- Département : 186 000 €
- Région Bretagne : 100 000 €
- État : 185 000 €

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

☎ 02 96 05 91 37

✉ communication@lannion-tregor.com